

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 3032

présenté par

Mme Descamps, M. Mathiasin et M. Morel-À-L'Huissier

-----

### ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.